

Justificatif généré le 11/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

11/07/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=306212>

N° d'annonce :

618166

**GEPSA INSTITUT**

Société par actions simplifiée au capital de 41.765 €

**Siège social** : Immeuble Olympe 23 Avenue Jules Rimet la Plaine Saint-Denis 93210 SAINT-DENIS-LA-PLAINE

810 403 709 R.C.S. Bobigny

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2022, l'associé unique a décidé :

- De nommer en qualité de **Président** : Mr Olivier FROGER, demeurant 3 Chemin Noir 49610 Saint-Melaine-sur-Aubance en remplacement de Mme RENOUX Nelly.
- De prendre acte de la fin de mandat de Directeur Général de Mr Olivier FROGER.
- De modifier l'activité de l'objet social pour y intégrer la formation par apprentissage.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeHMfSbAb**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHMfSbAb>

